
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE :

- **AU PROJET DE CRÉATION, ALIÉNATION ET MODIFICATION DE L'ASSIETTE DE CHEMIN RURAL « LES CROUZEIX – BONNEVIALLE »**
 - **AU PROJET DE DÉCLASSEMENT ET D'ALIÉNATION DE PORTIONS DE VOIE COMMUNALE AU LIEU-DIT « BONNEVIALLE »**
 - **AU PROJET D'ALIÉNATION D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT « MONTBOUZON »**
-

En exécution des arrêtés n° 22/2026, n°23/2026 et n°24/2026 du Maire de SAINT-MERD-LA-BREUILLE en date 13 Mai 2026, il sera procédé à une enquête publique durant 15 jours, du Mardi 09 juin 2026 au Mardi 23 Juin 2026 inclus, portant sur les projets :

- De création, aliénation et modification de l'assiette de chemin rural « Les Crouzeix – Bonnevialle »
- De déclassement et de l'aliénation de portions de voie communale au lieu-dit « Bonnevialle »
- D'aliénation d'une portion de chemin rural au lieu-dit « Montbouzon »

Madame Odile LABAS-BERTHOLET est désignée comme commissaire enquêteur pour toute la durée de l'enquête.

Pendant le délai susvisé :

- Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquêtes seront mis à disposition aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations, soit : du lundi au vendredi de 9h00 à 12 h00, les mardis et mercredis de 13H30 à 17H00 et les vendredis de 13H30 à 17H30,.
- Toute correspondance pourra être adressée pendant la durée de l'enquête à : Madame la Commissaire Enquêteur-Mairie de SAINT-MERD-LA-BREUILLE - 20, route de Giat - 23 100 SAINT-MERD-LA-BREUILLE.
- Deux permanences seront assurées à la mairie par le commissaire enquêteur afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public :

Mardi 09 Juin 2026 de 10H00 à 12H00

Mardi 23 Juin 2026 de 15H00 à 17H00